AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 35 AOUT 1963
1er supplément
St - MAMET - P.O.

ARBORICULTURE FRUITIERE

En raison des pluies orageuses qui ont sévi sur l'ensemble de la circonscription il est indispensable de renouveler les traitements conseillés dans le bulletin précédent. Ils seront particulièrement dirigés contre :

- le Carpocapse des poires et des pommes
- la Tordeuse orientale

Dans le choix des insecticides on devra tenir compte des indications parues dans le bulletin n° 3I - 4ème supplément du 24-4-63.

PSYLLE DU POIRIER - Cet insecte est responsable du développement de la fumagine sur fruits. Appliquer dès l'apparition des premiers insectes un ester phosphorique.

TAVELURE - Renouveler de même le traitement antitavelure dans tous les vergers où la maladie existe.

De plus, dans les vergers où la tavelure n'existe pas, il est prudent, à l'approche de la récolte, d'effectuer un traitement préventif dirigé contre les pourritures et maladies de conservation.
Produits conseillés : Manèbe, Mancozèbe, Phaltane, Carbatène, T.M.T.D., Zinèbe, Zirame.

MOUCHE DES FRUITS - Des dégats de cet insecte ont été observés; de plus le vol des adultes se poursuit; il convient de protéger les fruits : pêches, poires, pommes qui arriveront à mâturité à partir du 16 Août.

CULTURES MARAICHERES

1963 La période orageuse est très favorable au développement des maladies cryptogamiques et
52 des insectes.
Renouveler les traitements conseillés dans le bulletin N° 34 du 30 Juillet.

MONTPELLIER, le 7 Août 1963

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur gérant : L. BOUYX.

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier, le 7 Août 1963

NOTE n° I5

EUDEMIS

Le vol de troisième génération d'eudémis devient très intense à Baixas, Banyuls-dels-Aspres, Banyuls-Cosprons, Canohès, Laroque des Albères, Pollestres, St-Jean-Lasseille, Toulouges, Trouillas (Pyr. Or.); il est pour le moment très timide dans l'Hérault.

Effectuer dès le 8 Août un poudrage préventif à base de D.D.T. ou de Roténone, et reporter l'emploi des esters phosphoriques au moment de l'apparition des premiers dégâts.

Dans tous les cas renouveler l'opération une dizaine de jours après.

Le Directeur de la Stqtion Régionale
d'Avertissements Viticoles

G. BERNON